

LOGIQUES D'IMPLANTATION DES COMMERÇANTS INFORMELS : ANALYSE DES NEFASTES DANS LES QUARTIERS COMMERCE ET BELLEVILLE A DALOA (CENTRE-OUEST IVOIRIEN)

Kouadio Arnaud KOUAME

Université Jean-Lorougnon GUEDE, Daloa, Côte d'Ivoire
arnaukkm@yahoo.fr

Anvoh Pierre AYEMOU

Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire
pierreayemou@gmail.com

Ibo Stephen Cédric ZOKPATO

Université Jean-Lorougnon GUEDE, Daloa, Côte d'Ivoire
zokpatostephen@gmail.com

Résumé

Dans les quartiers Commerce et Belleville, les commerçants informels s'installent dans l'espace urbain selon une logique qui leur est propre. L'occupation de l'espace par les activités du commerce informel dans la zone d'étude suit une logique particulière. Celle-ci tient compte de la présence effective de la clientèle et des opportunités à saisir. La pratique de ce type de d'activité dans l'espace urbain n'est pas sans conséquences sur la qualité du cadre de vie. Ce travail est une contribution à la compréhension de la logique d'implantation des commerçants informels dans la ville de Daloa, particulièrement dans les quartiers Commerce et Belleville. L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact des formes d'occupation de l'espace sur le cadre de vie. La méthodologie de collecte des données repose sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain, à travers une enquête par questionnaire adressé aux commerçants et des entretiens semi directifs avec le Directeur technique de la Mairie, le Directeur régional de la salubrité et de l'assainissement. L'étude relève une occupation anarchique qui entraîne le désordre urbain, et l'insalubrité du cadre de vie. Les commerçants s'installent et sillonnent les espaces qui leur offrent des opportunités d'affaires et leur procurent la clientèle.

Mots clés : *Commerce informel, logique d'implantation, néfastes, Daloa.*

Abstract

In the Commerce and Belleville districts, informal traders are settling in urban space according to their own logic. The occupation of space by informal trade activities in the study area follows a particular logic. This takes into account the actual presence of the clientele and the opportunities to be seized. The practice of this type of activity in urban space is not without consequences on the quality of the living environment. This work is a contribution to understanding the logic behind the establishment of informal traders in the city of Daloa, particularly in

the Commerce and Belleville districts. The objective of this study is to analyze the impact of forms of land use on the living environment. The data collection methodology is based on documentary research and field surveys, through a questionnaire survey sent to traders and semi-structured interviews with the Technical Director of the Town Hall, the Regional Director of Sanitation and Sanitation. The study notes an anarchic occupation that leads to urban disorder and unsanitary living conditions. Traders set up shop and roam the spaces that offer them business opportunities and provide them with customers.

Keywords: *Informal trade, logic of establishment, harmful, Daloa.*

Introduction

Les villes ivoiriennes connaissent une urbanisation à fort taux de croissance depuis plusieurs décennies. La maîtrise de cette urbanisation rapide constitue le but visé par l'Etat afin de garantir la bonne gestion de l'espace urbain. Dès l'indépendance, la politique urbaine choisie par la Côte d'Ivoire se veut moderne et calquée sur le modèle occidental (Manou, 1985, : 12). Pour ce faire, sa mise en œuvre s'appuie sur des plans ou schémas directeurs d'urbanisme (Manou, 1985, : 14). L'Etat se fait planificateur et donc décideur de la structure de la ville ivoirienne tout en définissant les normes d'urbanisme à respecter. Toutefois, la planification urbaine comporte des insuffisances (Yapi, 1994, :32) potentiellement source de problèmes. Des activités économiques surtout commerciales sont marginalisées dans les schémas directeurs (Gogbé et al, 2014, : 18). Ainsi, dans les villes ivoiriennes, les espaces non conventionnels dont ceux du domaine public sont pris d'assaut par les petits commerces en prolifération depuis la crise économique des années 1980 (Touré, 1994, : 45). Cette occupation anarchique de l'espace qui entraîne par la suite le désordre urbain est hélas un phénomène qui mine les villes du pays.

Daloa, chef-lieu de la région du Haut-Sassandra, symbole de cette urbanisation rapide liée à son dynamisme économique, s'avère particulièrement touchée par le phénomène. Plusieurs quartiers de la ville dont les quartiers Commerce et Belleville sont sujets à un désordre urbain fulgurant.

Pour le quartier Belleville, l'étude s'intéressera tout particulièrement aux espaces publics avoisinant le grand marché. Si plusieurs villes en Côte d'Ivoire ont fait l'objet de maints travaux sur cette problématique de façon générale, spécifiquement le cas des quartiers Commerce et Belleville n'a guère été étudié. Ces quartiers situés en plein cœur de la ville sont des zones résidentielles d'une urbanisation continue accompagnée de l'implantation d'activités économiques. Cependant, les différentes autorités responsables de la gestion des espaces publics de la ville ne sont pas restées sans réaction face à ce phénomène qui porte atteinte à la structure spatiale urbaine de ces deux quartiers. Elles entreprennent depuis plusieurs années des actions de déguerpissement des commerçants de rue installés de façon anarchique sur les espaces

publics. Le constat est que, malgré la multiplicité de ces actions, le phénomène continu de prendre de l'ampleur et le nombre de commerçants ne cesse de croître. Face à ce problème, il importe de savoir, quel est l'impact réel de la pratique du commerce informel sur la gestion rationnelle de l'espace urbain ? Cette étude ambitionne d'analyser les différentes formes d'installations des commerçants informels et les effets négatifs de ces occupations anarchiques sur la qualité du cadre de vie.

1. Méthodologie de recherche

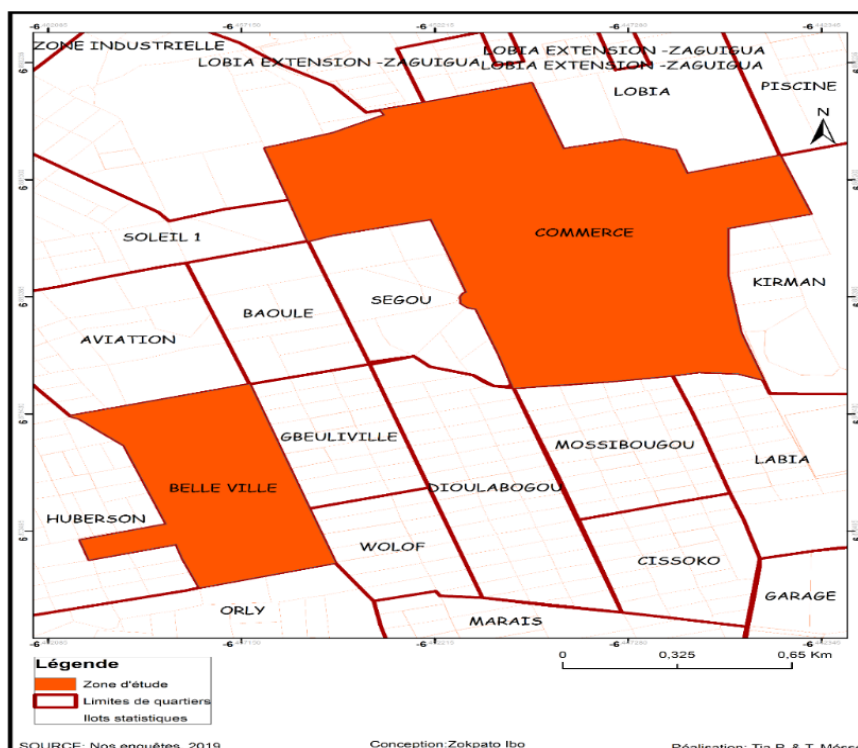
L'approche méthodologique repose sur la recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête par questionnaire. Les cartes obtenues à travers la documentation ont servi à circonscrire la zone d'étude. Les cartes utilisées sont celles de la localisation de la zone d'étude et de la répartition spatiale des commerçants interrogés. Par ailleurs, l'observation directe vise à inventorier les types d'activités commerciales menées dans la zone, à identifier les acteurs (nombre et sexe) et leur localisation. Elle a aussi porté sur les différentes formes d'implantation spatiales de ces activités ainsi que leur incidence sur le milieu dans lequel elles se pratiquent. En outre, l'enquête par questionnaire est menée auprès de 200 commerçants installés sur ces espaces non-dédiés en vue de vérifier s'ils bénéficient d'une autorisation municipale ou pas. Les personnes ont été choisies de façon aléatoire en priorisant celles rencontrées sur notre passage durant l'enquête. Le traitement des données est à la fois statistique, cartographique et analytique.

❖ Présentation et localisation de la zone d'étude

La zone d'étude concerne les quartiers Commerce et Belleville de la ville de Daloa dans le Centre-ouest ivoirien. Le quartier Commerce est situé dans le centre-ville, à la croisée des voies principales reliant la ville d'Abidjan à Zoukougbeu et celle reliant la ville de Vavoua à celle d'Issia. Ce quartier se localise précisément à la jonction de plusieurs autres quartiers de la ville ; au sud des quartiers Lobia 1 et 2, à l'ouest de Kirman, au nord de Ségou et de Mossibougou et enfin à l'est des quartiers Soleil 1, Gbobélé et Aviation. La population qui y vie est estimée à environ 2106 habitants (INS, RGPH, 2014). C'est également une zone qui renferme la majeure partie des infrastructures administratives, bancaires, et d'assainissement plus que tous les autres quartiers.

Quant au quartier Belleville, il essentiellement un lieu d'habitation. Ce n'est donc pas un espace où l'on trouve des bâtiments administratifs ou bancaires. Ce quartier souffre d'une absence d'infrastructures d'assainissement pouvant drainer les eaux usées et pluviales. C'est dans ce quartier que se situe la plus grande infrastructure commerciale de la ville, c'est-à-dire le grand marché. Sa population résidente est estimée quant à elle à environ 7 825 habitants (RGPH, 2014).

Figure 1 : Localisation géographique des quartiers Commerce et Belleville



2. Résultats

2.1 Des commerçants ayant différentes formes d'implantation dans l'espace

Les commerçants occupent l'espace urbain sous diverses formes : la sédentarisation, la semi-sédentarisation et l'ambulatoire.

- **La sédentarisation**

Dans ce type d'installation, les commerçants occupent l'espace en permanence par la construction d'équipements commerciaux en y conservant leurs marchandises. La plupart du temps, ces locaux prennent la forme d'abri, de kiosque, de magasin ou d'autres structures fixées au sol. Dans ce sens, l'appropriation sédentaire correspond à un type installation qui s'inscrit dans le long terme et la portion occupée affiche l'air d'un véritable espace domestiqué dans l'espace public.

Photo 1 : Occupation sédentaire de l'espace par les commerçants au quartier Commerce

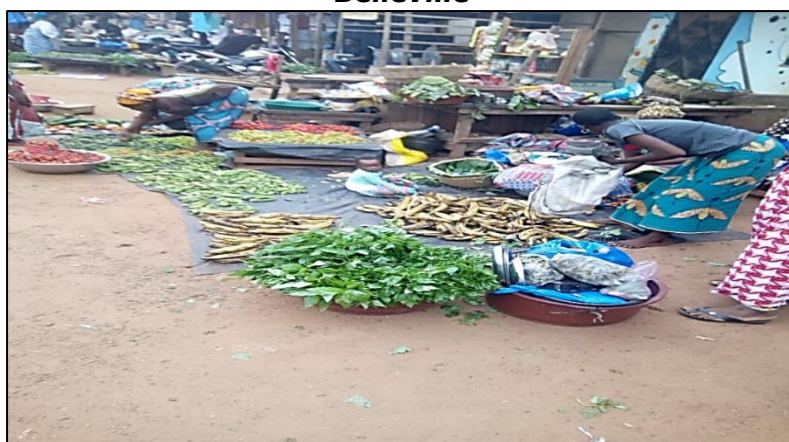


Source : Enquête juin, 2021

- La semi-sédentarisation

Dans ce cadre, le commerçant occupe un lieu fixe, et est incapable de s'accommoder à l'arrivée d'un autre usager des espaces publics à cause de son stock de marchandise ou de ses installations. Ses étalages sont disposés le matin et défaits à la fin de la journée. Les commerçants occupent l'espace que pendant toute la journée, de 07 heures 45 minutes à 17 heures, voire 18 heures.

Photo 2 : Occupation semi-sédentaire d'une rue au quartier Belleville



Source : Enquête juin, 2021

- L'ambulatoire

Dans le mode ambulatoire, le commerçant sillonne l'espace urbain en se déplaçant d'un lieu à l'autre à la recherche de client. Il peut parcourir de courtes ou de longues distances selon la disponibilité des clients. Il y a un point de repère servant de lieu de repos ou de rassemblement.

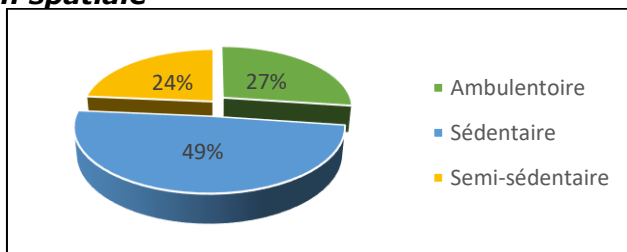
Photo 3 : Vue des commerçantes ambulantes au quartier Commerce



Source : Enquête juin, 2021

La figure 2 indique que 49 % des commerçants occupent les rues et autres espaces publics de façon sédentaire, en y construisant des installations en dur. 27 % optent plutôt pour le mode semi-sédentaire. Ce sont ceux, qui à défaut d'avoir un espace qui leur permettrait de s'installer de façon fixe se regroupent devant les magasins avec la permission des propriétaires et étalent leurs marchandises sur des tapis à même le sol ou sur des tables. Le groupe des ambulants représente 27 %. Ce sont des commerçants qui préfèrent aller à la conquête de la clientèle soit dans les gares, aux abords des services administratifs et dans les rues.

Figure 2 : Répartition de la proportion marchande selon le type d'occupation spatiale



Source : Enquête juin, 2021

2.2 Une diversité dans l'occupation de l'espace et des équipements commerciaux

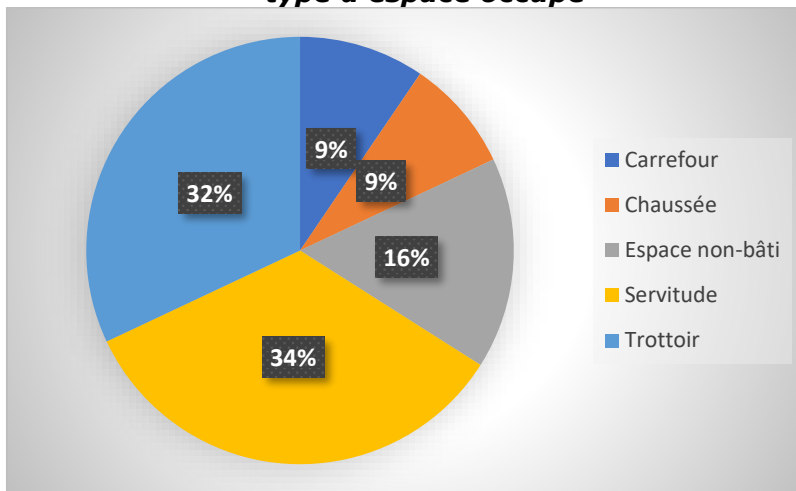
Examiner le statut de l'espace commercial informel passe également par l'inventaire des différents espaces occupés et le recensement des équipements commerciaux qu'on y trouve.

- Les types d'espaces occupés

Plusieurs types d'espaces font l'objet de convoitise au centre-ville au niveau du quartier Commerce et aux alentours du grand marché dans le quartier Belleville. L'observation de terrain a permis de remarquer que les commerçants s'installent sur différents espaces publics notamment les carrefours, les trottoirs, les chaussées, les servitudes et les espaces non bâtis.

Les espaces publics qui font l'objet d'occupation anarchique à des fins commerciales dans les quartiers Commerce et Belleville sont multiples. La figure 3 montre que les servitudes et les trottoirs sont les plus occupés par les commerçants, avec respectivement 34% et 32%. Les occupations au niveau des chaussées (9%), des espaces non bâtis (16%) et des carrefours (9%) ne sont pas négligeables. Ces espaces sont les plus convoités, parce qu'ils offrent plus clients et aux commerçants et d'opportunité d'affaires.

Figure 3 : Répartition des commerçants en fonction du type d'espace occupé



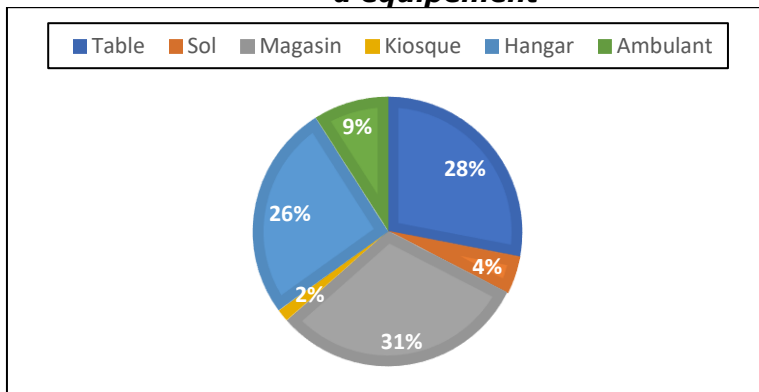
Source : Enquête juin, 2021

- Les différents équipements commerciaux

Plusieurs types d'équipement commerciaux sont observés, du type standard jusqu'au model fixe, c'est-à-dire des étalages à même le sol à la construction d'équipements avec des matériaux en dur ou en bois.

Les commerçants, dans la pratique de leurs différentes activités construisent des équipements en adéquation avec le type de commerce pratiqué. Ainsi les équipements rencontrés dans la zone d'étude sont essentiellement des hangars, des kiosques, des magasins, des tables, les étalements à même le sol. A côté des équipements fixes, s'observent des marchands ambulants qui occupent tout type d'espace. La figure 4 indique que les commerçants préfèrent construire des magasins (31%) ou des hangars (28%) ou étaler leurs marchandises sur des tables (26%). En effet, ce sont 170 commerçants/200 interrogés qui exercent leurs activités dans des magasins, des hangars ou sur des tables. Ce qui correspond à environ 85 % de la proportion totale de l'ensemble des commerçants enquêtés avec toujours une prédominance des restaurants et la vente de vêtement. Le reste des activités se rencontre dans les autres équipements mais avec une faible proportion de l'effectif des enquêtés (soit 15%).

Figure 4 : Statut des commerçants selon le type d'équipement



Source : Enquête juin, 2021

2.3 Une gestion de l'espace peu respectueuse de l'environnement urbain

Au cours de l'observation de terrain, la présence des déchets solides a été constatée dans les lieux commerciaux informels, principalement dans les rues. La nature et la quantité de ces déchets produits par les commerçants varient selon le type d'activité pratiquée. Ces déchets se composent essentiellement de matières plastiques usagées, des feuilles d'attiéké, des épluchures, les morceaux de papiers, les emballages de marchandises, les restes de nourriture provenant des restaurants, etc. Les principales activités concernées sont le commerce de vivriers, de jus congelés contenus dans des bidons, la vente d'eau glacée, les activités de restauration. Le mode de gestion de ce type de déchet présente quelques différences selon les quartiers.

Au quartier Commerce, il a été observé que les commerçants confient leurs déchets à des pré-collecteurs informels, qui à leur tour vont les déverser en des points fixes dans le même espace de travail où des agents de la Mairie passeront ensuite pour les ramasser. Ces points sont des lieux de dépôt temporaire pour ces ordures. Ces déchets restent pendant plusieurs jours, voire des semaines avant leur évacuation à la décharge municipale. Dans les espaces publics avoisinants le grand marché dans le quartier Belleville, le mode de collecte des déchets solides est plutôt différent. Dans ce lieu, il n'existe pas de point de déversement temporaire. Les précollecteurs composés que de femmes appelées communément les « Gnamantchè » déversent les déchets directement dans des dépotoirs sauvages qui se situent aux abords des lieux de commerce. Le service de ces précollecteurs et pré-collectrices informels et volontaires est loué par les commerçants moyennant une somme variant de 50F CFA à 300F CFA en fonction de la quantité de déchets ramassée.

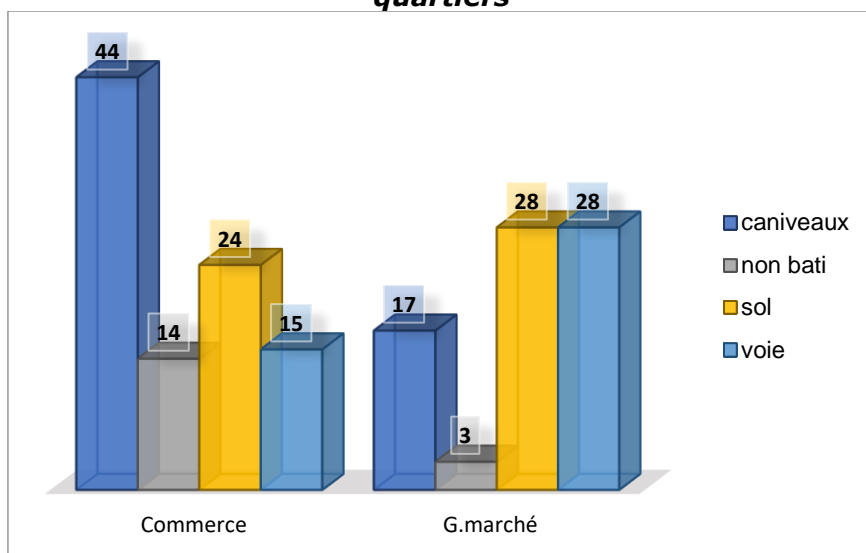
Le diagnostic de l'espace de vente révèle un système précaire dans la façon dont des commerçants de gérer les déchets solides qu'ils produisent au cours de leurs activités.

Si les commerçants disposent de quelques poubelles et de précollecteurs pour la gestion de leurs déchets solides, il n'en est pas de même pour les déchets liquides.

Les eaux usées issues du commerce informel sont : les eaux de cuisson, de vaisselle et de lessive. Elles sont généralement produites par les restauratrices et les vendeuses de mets divers (grillades, attiéké-poisson et Alloco,). Ces eaux sont évacuées par les commerçants eux-mêmes. Ils les déversent soit dans les caniveaux à ciel ouvert, dans les égouts, à même le sol ou sur la voie.

Ce sont 44 commerçants sur 200 interrogés qui déversent leurs déchets liquides dans les caniveaux, soit 31 % (figure 5). C'est aussi au quartier Commerce que ces derniers déversent le plus d'eaux usées dans les caniveaux en comparaison avec ceux du quartier Belleville. Ces pratiques peu respectueuses de l'environnement entraînent l'obstruction des caniveaux et la stagnation des eaux usées dans les rues ou les espaces non mis valeur. La stagnation de ces eaux souillées provoque des mauvaises odeurs. 24 individus au quartier Commerce et 28 personnes au quartier Belleville (Grand marché) déversent directement les eaux usées à même le sol. Les voies de circulation sont également utilisées comme des déversoirs par les commerçants, avec 28 personnes au quartier Belleville et 15 personnes au quartier Commerce.

Figure 5 : Mode de gestion des eaux usées selon les quartiers



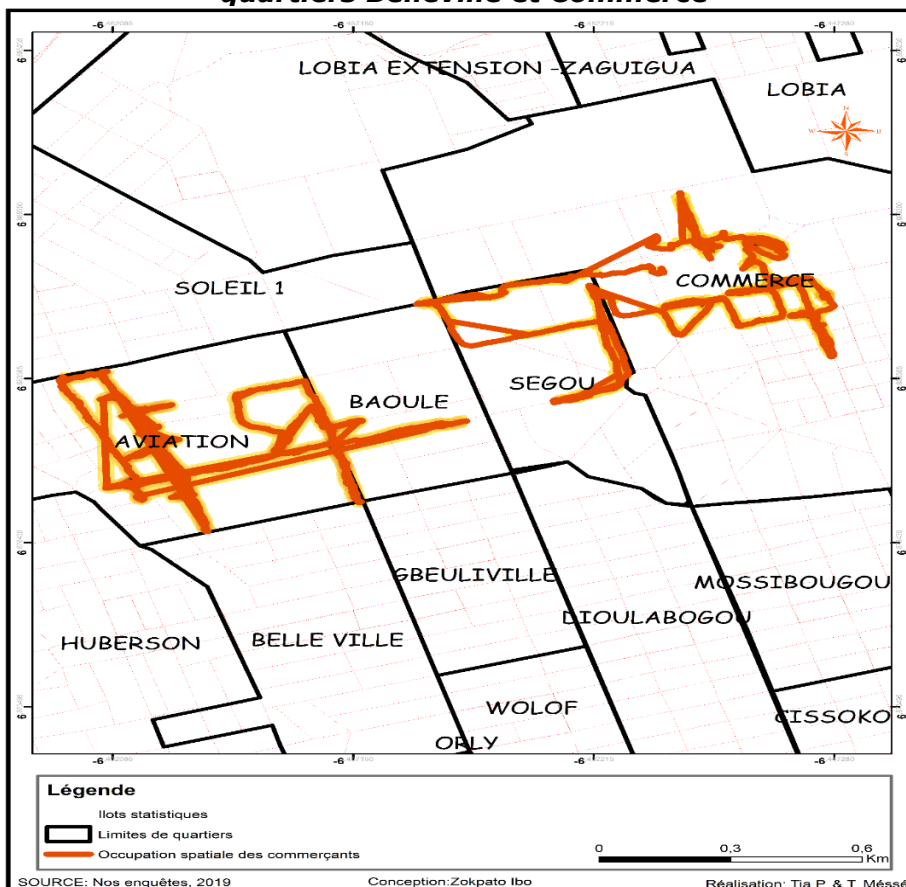
Source : Enquête juin, 2021

Les problèmes environnementaux causés par la prolifération du commerce informel au quartier Commerce et dans les espaces environnant du grand marché au quartier Belleville impactent négativement la qualité du cadre de vie. Les activités commerciales informelles ont des conséquences négatives sur le cadre de vie. Ces conséquences sont entre autres l'occupation irrationnelle de l'espace urbain, la prolifération des dépôts sauvages des ordures issues de ces activités et l'obstruction des réseaux des caniveaux et égouts de drainage des eaux pluviales.

L'image que présentent les quartiers Commerce et Belleville (autour du grand marché) ne correspond plus depuis quelques décennies à celle qu'on leur aurait souhaitée lors de l'aménagement urbain. Cette modification du paysage urbain est le fait des commerçants dans les rues de ces quartiers. En effet, dans la quête d'espace pour l'exercice de leurs différentes activités, les commerçants occupent de façon anarchique et spontanée les terrains non mis en valeur, les espaces vides et trottoirs et carrefours. Cette activité offre une image de désordre aux quartiers. La plupart des activités fonctionnent en bordure de rue et dans le prolongement des habitations. La position des commerçants aux abords des voies de circulation et aux alentours des établissements administratifs dans le quartier Commerce enlève à la zone sa beauté, son esthétique et lui donne un visage contraire au plan d'urbanisme normal des cités urbaines. La présence de ces commerçants sur les trottoirs modifie significativement la circulation et augmente les

risques d'accident. Dans le même désordre, les commerçants de vivriers, de friperies, étalent leurs marchandises sur la route sans être inquiétés. Tout ce spectacle fait perdre à la route sa fonction de circulation en milieu urbain. On assiste donc à un désordre urbain notoire. La figure 6 montre les rues occupées au quotidien par les commerçants au niveau des quartiers Commerce et Belleville.

Figure 6 : Répartition spatiale des commerçants dans les quartiers Belleville et Commerce



Les ordures produites par les commerçants et collectés par des particuliers ne sont pas évacués dans des décharges convenables pour leur traitement. En fait, ces déchets restent dans le même espace où se pratique l'activité ou ils sont déversés à proximité. Non seulement les commerçants produisent une quantité importante d'ordures dans la pratique de leurs activités. La gestion de ces déchets est difficile car la plupart d'entre eux ne dispose pas de poubelle. Ils abandonnent les ordures dans les rues et les espaces publics. Ce qui les rend d'avantage insalubre. La prolifération des ordures augment la naissance de nombreux dépôts sauvages dans la ville. Ces déchets peuvent êtres

entassés dans ces dépôts sauvages pendant plusieurs semaines Ces différentes attitudes indécentes sont à l'origine de la malpropreté des quartiers (photo 4). Cette insalubrité constitue une source de maladies pour la population riveraine et participe à l'enlaidissement du cadre de vie.

Photo 4 : vue d'un dépotoir sauvage dans le quartier Commerce



Source : Enquête juin, 2021

Discussion

Cette recherche a permis d'identifier et d'analyser la logique d'implantations spatiales des activités commerciales informelles dans les quartiers Commerce et Belleville dans la ville de Daloa, ainsi que le mode de gestion de ces espaces et leur niveau de dégradation. Ces activités influencent significativement l'organisation des espaces dans lesquels elles se pratiquent. Ces résultats sont conformes à ceux de KHOUMA Mamadou (2017, :26) concernant la ville de Dakar au Sénégal. Pour cet auteur, ces activités ont un lien avec la gestion de l'espace urbain car elles s'insèrent sous diverses formes dans les espaces publics et privés de la ville et contribuent à leur transformation. Cette conclusion est identique à celle de Bromley (2000, p.245). En effet, pour cet auteur, selon leur mobilité, les commerçants dans la rue peuvent être considérés comme des occupants fixes ou ambulants afin d'éviter des conflits avec la police ou les associations de vendeurs. Le commerçant peut occuper une position fixe ; son kiosque ou son étal reste dans la même place pendant des mois ou des années. Il peut occuper une place fixe, mais son étal est mobile ; le matin, le vendeur amène son étal au point de vente et le déplace à la fermeture. Et enfin, il peut être un vendeur mobile ; pour se déplacer, il utilise divers moyens, dont des charrettes, des tricycles, des véhicules motorisés ou autres. Les

commerçants informels peuvent donc avoir une forme d'occupation spatiale sédentaire, semi-sédentaire ou ambulatoire.

Quant à la diversité des espaces occupés par le commerce informel, Leimdorfer (1999) dans ses travaux sur la ville d'Abidjan fait remarquer qu'il existe cinq types d'espaces publics qui mettent en présence une pluralité d'acteurs. Ce sont les espaces de circulation ; les espaces de sécurité, principalement les servitudes, dont les canaux d'égouts et celles en dessous des câbles de haute tension ; les espaces ouverts communs, dont les parcs, les places publiques, les jardins, les gares et les marchés publics ; les espaces fermés d'usage public, dont les écoles et les édifices publics ; et enfin, les espaces privés à usage public. Dans cette même optique, Steck (2007, p.73) dans ses travaux sur la ville d'Abidjan, affirme ceci : « Ce qui attire le commerce de rue dans ces points en particulier, c'est la multiplicité des flux qui s'y passent, lesquels sont des sources d'encombrement ». Différents types d'espaces sont donc envahis pour la pratique du commerce informel et cela en fonction de l'ouverture de ces espaces aux flux de population qui en constitue la clientèle. Cependant, la pratique des activités commerciales informelles entraîne des conséquences néfastes sur le cadre de vie ainsi que l'environnement. Cette remarque est partagée par Aloko-N'Guessan Jérôme et al (2014, p.11), qui soutient que les activités installées le long des voies de circulation et sur les espaces non conformes à leur exercice deviennent dangereuses pour la population du fait des déchets produits. Les activités telles que la mécanique, la tôlerie, la menuiserie, la ferronnerie, la teinture sur tissu produisent des nuisances diverses allant du bruit à la pollution des eaux ». Pour le Ministère de l'Environnement, (1998), les artisans du secteur informel polluent le sol avec les huiles usagées, les déchets alimentaires et incommode le voisinage par le bruit et les odeurs ». L'insalubrité générée a pour corollaire diverses maladies parasitaire et infectieuse que sont respectivement le paludisme et la diarrhée selon l'auteur.

Conclusion

L'étude sur la logique d'implantation des commerçants informels et leurs actions néfastes sur le cadre de vie dans les quartiers Commerce et Belleville (Centre-Ouest ivoirien) que la présence des commerçants dans les espaces non conventionnels est le résultat d'un processus suivant une logique. Ce processus comprenant plusieurs étapes qui partent de l'exploration à l'installation soit par les agents du service technique de la Mairie ou encore par un proche déjà installé dans le voisinage. On observe alors trois formes d'occupation de l'espace. Ce sont l'occupation ambulatoire, sédentaire et semi-sédentaire. Cependant, ce fait entache considérablement cette structure communale dont l'une des missions principales est de réguler l'occupation spatiale urbaine.

S'il est certain que le commerce informel a des retombées socio-économiques non seulement pour les commerçants mais aussi pour la

Mairie locale et pour la population en général, elle est cependant un foyer de nombreux problèmes environnementaux qui sont la cause pollution observées non seulement sur l'homme mais aussi sur le milieu physique. Les problèmes environnementaux sont entre autres les incidences sur le cadre de vie et les pollutions de l'air, du sol et sonores. Les conséquences de ces problèmes sont la dégradation de l'image du paysage urbain, la stagnation des eaux, la montée des pathologies sociales, les perturbations sonores et l'augmentation du risque d'accident.

Références bibliographiques

AKINDES (F), 1990 : Le secteur informel alimentaire dans la crise économique en Côte d'Ivoire, Solagral, Paris (France), 361 pages.

AKINDES (F), 1990 : Urbanisation et développement du secteur informel alimentaire en Côte d'Ivoire : l'exemple d'Abidjan, ORSTOM, Paris (France), 327 pages.

AKOU (D), 2013 : Les activités informelles dans l'espace résidentiel du campus de Cocody, Revue de géographie du laboratoire Leïdi - ISSN0051-N°11, décembre 2013

Aloko-N'Guessan Jérôme et al, 2014 : Les problèmes environnementaux liés à l'émergence des activités économiques en milieux urbains : le cas des activités artisanales dans la ville de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), European Scientific Journal, Edition vol.10, No.17

BROMLEY, Rosemary D. F. 1998a. « Informal Commerce : Expansion and Exclusion in the Historic Centre of the Latin American City », International journal of Urban and Regional Research, vol.22, no.2, pp.245-263

GOGBE T, DIABAGATE A, BRENOUM K. D et BAMBA M. (2014). Artisanat et désordre urbain dans les quartiers de Banco 2, Siporex, Wassakara à Yopougon (Côte d'Ivoire), in Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique, série Sciences Sociales et Humaines, Géographie, n°26, Septembre, ISBN 2-909426 - 32 - 7, pp 3411 - 3422

INS, 2002 : Le secteur informel dans l'agglomération d'Abidjan : Performances, insertion, perspectives, PROJET PARSTAT

LEIMDORFE F., 1999, Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan, Politique africaine n° 74 - juin 1999, www.politique-africaine.com/

MANOU S.A. (1985). Politiques et pratiques urbaines à Abidjan, T1 et T2, Paris, 455p

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT. (1998). L'environnement en Côte d'Ivoire, Abidjan, 255p

STECK, Jean-Fabien. 2007 : « La rue, territoire de l'informel ? », Flux, n°67, pp.73-86.

YAPI-DIAHOU (A), 2003 : La recherche urbaine à l'épreuve des milieux marginalisés dans la ville, EDUCI, Abidjan, 123 pages.